



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 88530

Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le grave déficit en matière de formation des praticiens en gynécologie. Ainsi selon ses informations, alors que d'une part la population féminine de seize à soixante-quatorze ans serait de vingt et un millions de patientes potentielles, et que d'autre part moins de 1 400 spécialistes sont actuellement en fonction, seuls 20 étudiants en médecine auraient fait le choix de cette spécialité cette année. Il s'agit par conséquent d'une question centrale en matière de santé publique pour les années à venir, tant la situation est préoccupante. Dès lors, elle souhaite connaître les mesures envisagées par l'État pour pallier cette situation et si des actions spécifiques en direction des étudiants en médecine sont engagées.

Données clés

Auteur : [Mme Marcelle Ramonet](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88530

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 2006, page 2712